



**DISCOURS DE S.E. AMB. MINATA SAMATE CESSOUMA
COMMISSAIRE AUX AFFAIRES POLITIQUES**

A LA RETRAITE DU GROUPE AFRICAIN

NEW YORK, 23 février 20

- **Excellence Monsieur Lewis Garseedah Brown, President du Groupe des Ambassadeurs africains à New York ;**
- **Excellences, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs, Représentants Permanents auprès des Nations Unies à New York;**
- **Excellence Madame Amina Mohamed, Secrétaire General Adjoint des Nations Unies, chère sœur ;**
- **Chère Fatima Kyari Mohammed, Cheffe de la Mission Permanente de l'Union africaine auprès des Nations unies à New York ;**
- **Mesdames et Messieurs ;**

C'est un honneur et un privilège pour moi de m'adresser à vous à l'occasion de cette retraite du groupe africain de New York.

L'ordre du jour de cette retraite illustre bien votre engagement et l'attention que vous accordez à la promotion et la protection des intérêts de l'Afrique au sein du système des Nations Unies.

Cette retraite se tient dans un contexte marqué par des incertitudes qui pèsent sur le système international et la remise en question des institutions multilatérales, pierres angulaires de l'ordre mondial. Il est aujourd'hui inimaginable que, l'Afrique qui compte 55 Etats membres avec une population d'environ un milliard deux cents millions d'habitants, n'ait pas une voix prépondérante au sein des principaux organes de la gouvernance mondiale et plus particulièrement sur les décisions relatives au maintien de la paix et de la sécurité.

Conscient des graves injustices que l'Afrique subies, nous devons, au cours de cette retraite affiner nos stratégies afin de mieux nous préparer à relever les défis auxquels nous faisons face. Le chemin est certes long et tortueux, mais notre volonté commune de réaliser « ***l'Afrique que nous voulons*** »

demeure une source de motivation pour parachever la Position africaine commune.

Excellences, Mesdames et Messieurs

Permettez moi de rappeler qu'en 1945, lors de la création de l'ONU, la majorité des Etats africains étaient encore sous le joug de la colonisation. En 1963, lors de la première réforme de l'Organisation, l'Afrique n'était pas en position de force. Nous avons pensé qu'avec les indépendances politiques, l'Afrique était enfin libérée de toute emprise et pouvait désormais et pleinement jouer son rôle légitime sur la scène politique internationale. Cependant, force est de constater que l'Afrique continue d'être sous-représentée au sein d'importantes instances décisionnelles internationales dont le Conseil de sécurité des Nations Unies.

Notre détermination pour la réforme du Conseil de Sécurité répond à l'aspiration légitime de notre continent à plus de justice et une démocratisation du système des Nations Unies. L'Afrique est le continent qui a le plus souffert de l'esclavage, du colonialisme et du néocolonialisme.

Le consensus d'Ezulwini et la déclaration de Syrte constituent de ce fait, notre boussole dans cette quête de justice et le Comité des Dix Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union africaine sur la réforme du Conseil de Sécurité des Nations Unies est notre porte-voix.

Il est à présent temps d'agir. Pour que l'Afrique atteigne son noble objectif qui est d'avoir une représentation équitable au Conseil de sécurité des Nations Unies, nos pays et nos leaders doivent avancer ensemble, main dans la main et parler d'une seule voix.

Nous devons continuer d'avoir foi en nous-même et de nous laisser guider par l'esprit *Ubuntu*, symbole de la fraternité africaine, tout en recherchant le soutien des autres nations. C'est seulement à ce prix que nous serons en mesure de corriger cette injustice historique.

Mesdames et Messieurs

Sur cette note de solidarité et de respect de nos valeurs, permettez-moi de rappeler certaines recommandations de nos organes de décisions.

La vingt et septième session de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union africaine tenue en juillet 2016 à Kigali avait demandé au Groupe africain à New York (Assembly/AU/Decl.3(XXVII), à l'occasion de l'élection du Secrétaire général des Nations Unies « **de continuer à promouvoir et à défendre dans la cohésion et l'unité les intérêts et les priorités de l'Afrique auprès de tous les candidats en mettant à profit son poids numérique et en insistant sur le respect des principes clés chers à l'Afrique, à savoir :**

i) la Rotation régionale;

ii) la répartition géographique équitable, y compris l'équilibre entre les hommes et les femmes dans les nominations aux postes de responsabilité.

La Conférence a également demandé aux membres africains du Conseil de Sécurité des Nations Unies de parler d'une seule et même voix dans le processus de sélection au niveau du Conseil de sécurité. Cette recommandation appelle particulièrement le A3 à rester dans la logique du mandat que l'Afrique leur a confié, celui de remplir leur mission en gardant à l'esprit la protection des intérêts du continent.

La Conférence a enfin réitéré l'engagement de l'Afrique « **à renforcer davantage la coopération entre l'Union africaine et les Nations Unies et à travailler en étroite collaboration avec le prochain Secrétaire général des Nations Unies dans la promotion des priorités de l'Afrique au sein des Nations** ».

Il s'agit là d'une lettre de mission confiée à votre Groupe par la plus haute instance de décision de notre organisation. Mon département est d'ores et déjà engagé à travailler avec vous à la réalisation de cette importante mission.

Dans la même dynamique, il s'emploie, en tant que Secrétariat du Comité Ministériel sur les candidatures africaines au sein du système International, à préserver les intérêts des Etats membres en les accompagnant dans le processus d'endossement et de suivi de leurs candidatures au sein du système international.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Vous avez un rôle capital à jouer tout au long du processus conduisant à l'élection des candidats africains endossés par le Conseil Exécutif. Il vous souviendra que le Conseil Exécutif avait décidé en janvier 2017 que le non-respect de ses décisions ne sera plus excusé.

Il revient donc à votre Groupe de New York d'aider les Etats membres à se protéger et à renforcer les mécanismes en place. La décision précitée **« Demande aussi, aux États membres d'instruire leurs Représentants concernés à l'effet de se conformer aux décisions du Conseil exécutif relatives aux élections dans le système international et d'en assurer un suivi régulier aux fins d'une meilleure coordination de la position africaine »**;

Je reste pour ma part convaincue que notre retraite vient à point nommé et permettra, entre autres points, de débattre de ces questions importantes qui placent votre Groupe sur la ligne de front de tout engagement de notre continent sur la scène internationale.

Je voudrais à cet effet, vous assurer du soutien indéfectible de SEM Moussa Faki Mahamat, Président de la Commission et vous réaffirmer tout l'engagement de la Commission de l'Union africaine à vous soutenir dans cette noble mission dont le but principal est la promotion de la paix et de la sécurité en Afrique.

Je vous remercie.